



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction Régionale et Départementale
de la jeunesse, des sports et
de la cohésion sociale
Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Emploi, Formation, Certification
Service Métiers du Sport et de l'Animation

**MODALITES D'ORGANISATION
ET D'EVALUATION DU BLOC 2 REGROUPANT LES UC 2 – 5 – 6 – 7C – 8C**

LES OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

**« E.C. DE PRÉPARER, ANIMER, CONDUIRE ET MOBILISER DES
CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À L'ACTION ÉDUCATIVE**

« U.C.2 E. C de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative »

« U.C 5 E.C de préparer une action d'animation dans le champ des A.G.F.F»

« U.C 6 E.C d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'A.G.F.F »

« U.C.7C E.C de mobiliser des connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles »

« U.C 8C E.C de conduire une action éducative dans le champ des Activités de la Forme »

La certification de ce bloc se fera en 2 temps

PREMIER TEMPS DE CERTIFICATION DU BLOC 2
SE DEROULE EN STRUCTURE d'ALTERNANCE

Il conviendra d'évaluer les domaines de compétences : **(savoirs faire pédagogiques) sous la forme :**

LES MODALITES DE L'EPREUVE 1 UC 2.5.6.8

1 LE DOSSIER

Il doit faire état des actions éducatives menées au sein de la structure.

Il comprend :

- Une page de présentation : plan de l'exposé
- Une description des éléments pertinents de l'environnement, du contexte, des contraintes en relation avec l'action et du public concerné par l'action, et l'articulation entre les objectifs visés par la structure et l'action d'animation du stagiaire et pour son public.
- Le ou les objectifs généraux de l'action d'animation déclinés en objectifs spécifiques de l'action d'animation
 - démarche pédagogique
 - supports utilisés
- L'évaluation portera sur une des 4 séances du cycle
- Le déroulement chronologique des différentes séances d'animation (fiches pédagogiques, bilans).
- Les moyens mobilisés pour la réalisation de la séance
- **Une analyse de l'action d'animation qui devra comporter au moins un cycle de quatre séances.**
- Les modalités d'évaluation prévues
 - pour l'analyse de sa pratique professionnelle
 - pour la mesure des résultats produits
- 20 pages minimum intégrant les fiches de séance et les bilans

Modalités de dépôt des dossiers :

Ils seront déposés par les Organismes de Formation sur la plate forme Dode au moins 10 jours avant le passage du candidat
Le candidat lors de son évaluation certificative devra donner à chacun des deux membres du jury un dossier finalisé.

2. PRESENTATION AVANT LA SEANCE

- Temps : 5 minutes maximum de présentation
- Le candidat présente succinctement dans quel cadre se situe la séance par rapport à l'action d'animation (structure, programme, cycle) et présente le public

3. LA SEANCE

➤ Temps : 45 minutes à 1 heure, dans tous les cas, le candidat devra montrer une séance dans sa globalité.

➤ L'activité encadrée est soit LIA soit STEP

➤ Lieu : au sein de la structure

➤ Public de la structure :

➤ Nombre de participants : 6 au minimum

L'annulation de la séance ne pourra être prise en compte que 48h avant pour des cas de force majeure. Dans ce cas seulement il sera procédé à un report.

Par contre le jour de l'évaluation, si le nombre de candidats minimum n'est pas respecté, le jury considèrera la situation comme non recevable. Les conséquences seront une orientation vers une deuxième session.

➤ Le candidat doit être le seul intervenant

➤ La certification de cette partie du bloc est déléguée aux Organismes de Formation dans le cas d'une habilitation triennale dans les conditions suivantes :

La séance est évaluée obligatoirement par 2 personnes, **un représentant de l'OF (hors tuteur) et un représentant du milieu professionnel pris prioritairement dans la liste déposée sur la plate forme.**

➤ Dans le cadre d'une première demande d'habilitation, la certification de cette partie du bloc se fera en présence **d'un représentant de l'organisme de formation et d'un expert DRJSCS dans la limite des disponibilités.**

➤ Le tuteur peut être présent lors de la certification,

➤ Le candidat lors de la prestation est évalué :

- sur ses capacités d'animation (qui ne seront pas questionnées en temps que telles lors de l'entretien post séance) c'est-à-dire :
 - La gestion de l'hétérogénéité
 - Les échanges avec les pratiquants
 - La gestion l'espace et le temps
 - Les variations dans les façons de faire,
 - L'attention portée à la sécurité (placement matériel, corporel)
 - L'optimisation de la quantité et de la qualité de travail de l'activité
- Sur sa conduite des apprentissages en lien avec les objectifs et le niveau des pratiquants (cette dernière appréciation faisant l'objet du questionnement post séance)

➤ Lors du cours de STEP ou LIA, le candidat devra présenter 2 blocs minimum, dont 1 bloc de 16 temps qui n'aura pas été vu dans les cours précédents.

➤ Si le retour au calme n'est pas une routine de la structure d'accueil, il n'est pas nécessaire d'en présenter un

4. L'ENTRETIEN APRES LA SEANCE

➤ Temps : 45 minutes dont 10 mn pour le retour du candidat seul et 35 minutes pour le questionnement du jury

➤ Il porte sur l'analyse du contexte, la préparation et la conduite de l'action éducative.

➤ Le candidat établit seul un premier constat sur le déroulement de la séance

➤ Il répond aux questions de la commission d'évaluation sur la séance qui vise à

- Evaluer efficacité de son action
- Argumenter les choix (objectifs, situations, méthodes)
- Proposer des solutions de remédiation et d'évolution

5. SYNTHESE

UC	SUPPORT	DUREE de l'EPREUVE	DEROULEMENT par rapport à la SEANCE
6	Séance	45 mn à 1h	Pendant la séance
2 - 5 - 8 partielle	Entretien post séance	45 minutes dont 10 minutes pour le candidat	Après la séance

DEUXIEME TEMPS DE CERTIFICATION DU BLOC 2
SE DERoule AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

LES MODALITES DE L'EPREUVE 2 UC 7.8 partielles le livret d'alternance devra être présenté au jury lors de cette épreuve

Il conviendra d'évaluer les domaines de compétences : (**savoirs faire pédagogiques**), sous la forme :

- 1) **D'une séance sur un des deux supports (stretch ou RM)**
- 2) **d'un entretien après la séance**

1^{ère} session de certification :

- Le jour de l'épreuve, le candidat tire au sort le support (stretch ou RM) et un thème de séance.
- Le candidat à l'écart, dispose d'1h30 de préparation pour présenter une séance de 45 mn à une heure.
- Le candidat au bout d'1h30 est appelé par le jury et lui présente l'(les) objectif(s) de sa séance.
- Le candidat conduira une partie de la séance choisie par le jury (20 minutes)
- A la fin de la prestation un entretien de 25 minutes sera mis en place par le jury et permettra de vérifier :
 - la mobilisation des connaissances scientifiques
 - l'analyse de la séance

- **Date** : à positionner dans le calendrier avant ou après l'évaluation de l'UC8 en structure
- **Lieu** : en Organisme de formation
- **Le public** support est le public de la formation AGFF ou le public d'une autre formation connu par les candidats
- **La durée** de la conduite 20 mn, durée de l'entretien 25 mn
- **Le matériel mis à disposition est :**
 - Stretch** : sono, tapis, bâtons, STEP et élastiques
 - RM** : sono, tapis, bâtons, STEPS, élastiques, barres, disques, petits haltères
- **Le tirage au sort** : chaque thème tiré sera remis dans l'enveloppe pour le candidat suivant
- **Le jury** est composé d'un expert OF et un expert DRJSCS
- **Les grilles** utilisées sont : la grille de l'UC 8 OF et la grille de l'UC 7

2^{ème} session de certification :

- Si le candidat n'a pas validé les 2 UC (UC 7C et 8C), le candidat devra représenter cette épreuve dans sa totalité suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions (cf ci-dessus).
- Si le candidat a validé l'UC 8C lors de la première session, le candidat ne sera évalué que sur l'UC 7C. Il devra représenter cette épreuve dans sa totalité suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions avec un entretien de 25 minutes permettant au jury de vérifier la mobilisation des connaissances scientifiques.
- De la même manière, si le candidat a validé l'UC 7C lors de la première session, le candidat ne sera évalué que sur l'UC 8C. Il devra représenter cette épreuve dans sa totalité suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions avec un entretien de 25 minutes permettant au jury de vérifier l'analyse de la séance.

1. Les jurys même s'ils connaissent le candidat, doivent garder une attitude professionnelle, utiliser le vouvoiement, et garder une certaine distance face au candidat.
- 2.
3. Seule la proposition doit figurer sur la fiche d'évaluation au bas de la page. Les observations des experts doivent figurer dans le cadre « commentaire »
4. Le livret d'alternance doit être remis au jury le jour de l'évaluation du bloc 2, rempli et signé. Si ce livret n'est pas remis le candidat **ne pourra être évalué**.
5. Sur l'aspect « sécurité », si une intervention s'avérait nécessaire de la part d'un expert, la séance serait invalidée immédiatement.
6. Les candidats « double mention », présentent l'UC 2, 6 par défaut sur la mention C
7. Sur l'aspect « pondération » entre les domaines de compétences
 - Chaque U.C est à évaluer indépendamment et de manière autonome
 - Les items de chaque grille doivent être acquis pour valider l'UC
 - S'agissant de la 2^{ème} certification :

Si l'UC 2 est concernée : le candidat devra modifier le dossier, le représenter à l'oral pendant 10 minutes sans être interrompu, ce temps sera suivi d'un questionnement d'une durée de 15 minutes maximum.

Cette épreuve se déroulera en OF en présence d'un formateur et d'un professionnel

Si l'UC 5 est concernée : le candidat devra modifier le dossier, le représenter à l'oral pendant 10 minutes sans être interrompu, ce temps sera suivi d'un questionnement d'une durée de 15 minutes maximum. Le dossier et l'entretien sont évalués

Cette épreuve se déroulera en OF en présence d'un formateur et d'un professionnel

Si l'UC 6 est concernée : le candidat garde le dossier qu'il a présenté la première fois sans être modifié. Il présentera une nouvelle séance d'une durée de 45 mn à 1h, à un autre moment de la programmation. Le candidat sera évalué uniquement sur ses capacités à animer. Aucun entretien ne suivra la prestation

Cette épreuve se déroulera en OF en présence d'un formateur et d'un professionnel

Si l'UC 7 est concernée : le candidat devra refaire les modalités de l'UC 7 et UC 8 en OF. Cette épreuve se déroulera en structure ou en OF en présence d'un formateur, d'un expert DR (si possible), ou un professionnel

Si l'UC 8 en OF est concernée : le candidat devra représenter l'intégralité de l'épreuve qui se déroule en OF. Cette épreuve se déroulera en structure ou en OF en présence d'un formateur, d'un expert DR (si possible), ou un professionnel

Si l'UC 8 en structure est concernée : le candidat devra représenter l'intégralité de l'épreuve qui se déroule en structure. Cette épreuve se déroulera en structure en présence d'un formateur et d'un professionnel

ATTENTION :

- ✓ **L'UC 2 est évaluée partiellement durant cette épreuve. Le candidat devra avoir eu un avis positif sur chaque épreuve qui compose cette UC pour la valider entièrement**
- ✓ **L'UC 7 est évaluée partiellement durant cette épreuve. Le candidat devra avoir eu un avis positif sur chaque épreuve qui compose cette UC pour la valider entièrement**
- ✓ **L'UC 8 est évaluée durant ces 2 épreuves. Le candidat devra avoir eu un avis positif sur chaque épreuve qui compose cette UC pour la valider entièrement**
- ✓ **Les UC 5 – 6 sont évaluées entièrement sur l'épreuve en structure**

TABLEAU DE SYNTHÈSE POUR LES RATTRAPAGES DU BLOC 2

Je n'ai pas validé	Je fais	Qui est le jury	Durée de la prestation	Où ?
UC 2	Le dossier et un entretien	Un représentant de l'OF et un représentant du milieu professionnel	10 mn pour m'exprimer et 15 mn maxi de questionnement	En OF
UC 5	Le dossier et un entretien	Un représentant de l'OF et un représentant du milieu professionnel	10 mn pour m'exprimer et 15 mn maxi de questionnement	En OF
UC 6	Le dossier et la séance	Un représentant de l'OF et un représentant du milieu professionnel	45 mn à 1h	En structure
UC 7	Les modalités complètes de la certification UC 8 et UC 7 en OF (tirage au sort et prépa compris)	Un représentant de l'OF et un expert DR ou professionnel	20 mn + 25 mn d'entretien	En OF
UC 8 en OF	Les modalités complètes de la certification UC 8 et UC 7 en OF (tirage au sort et prépa compris)	Un représentant de l'OF et un expert DR ou professionnel	20 mn + 25 mn d'entretien	En OF
UC 8 en structure	Le dossier, la séance et l'entretien	Un représentant de l'OF et un représentant du milieu professionnel	5mn +45mn à 1h + 20 mn	En structure